

Conseil Municipal du 22 mai 2025 - 20 heures 00

Le vingt-deux mai deux-mille-vingt-cinq à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de monsieur le maire, Yannick GENDRON.

Etaient présents : mesdames Adeline CALVO, Nathalie NICOLINO Nathalie et Rachel TRIPODI, messieurs Yannick GENDRON, Johan JULIEN, Alain GONDRAN et Gérard PLANCHE. Etaient Absents : Messieurs Jean-Pierre GROS et Olivier LETURMY. Procuration de Mme Corinne CHAUMETON à Mme Nathalie NICOLINO et de Mme Marine MOLINA à M. Gérard PLANCHE.

Désignation du secrétaire de séance : Adeline CALVO

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour un point sur la facturation intermédiaire de l'eau et un point sur l'approbation de l'avenant n°1 aux contrats départementaux de solidarité territoriale.

Syndicats

SITE / SDE04 / SYDEVOM (Néant)

Travaux

Toilettes de la Salle Félicien Bonnet : les travaux sont terminés.

Carrefour Nord du village : Les travaux du carrefour ont repris. Une canalisation d'eau peu profonde avec les travaux doit être déplacée.

Création de places de parking – Chemin Neuf

DCM20250522_01

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de créer des places de parking supplémentaires au niveau de la partie nord du Chemin Neuf,

Monsieur le Maire précise que ces travaux sont légers et peu coûteux,

Vu le devis reçu et retenu de l'entreprise Parraud TP,

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte le devis d'un montant de 3190,30 € H.T. (Trois mille cent quatre-vingt-dix euros et trente centimes H.T.) qui sera payé au titre du budget principal,

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Achat de compteurs d'eau

Compteurs de télérelève

DCM20250522_02

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il est opportun de mettre en place des compteurs de télérelève auprès des administrés,

Monsieur le Maire précise qu'il s'agira d'un premier lot pouvant couvrir les compteurs les plus sensibles

Vu les devis reçus et celui retenu de l'entreprise Zenner de Limoges,

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte les devis d'un montant de 4140 € HT (Quatre mille cent-quarante euros H.T.) qui sera payé au budget Eau et Assainissement.

Et autorise Monsieur le Maire à signer les devis et documents afférents.

Compteurs de secteur
DCM20250522_03

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre en place deux compteurs de secteur au niveau du lotissement Hameau de la Garde, et du Fournas (vers la Tuilerie) où les mesures sont défaillantes,

Vu les devis reçus et celui retenu de l'entreprise FDS Pro du Thor,

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte les devis d'un montant de 2310 € HT (deux mille trois cent dix euros H.T.) qui sera payé au budget Eau et Assainissement.

Et autorise Monsieur le Maire à signer les devis et documents afférents.

Bassin d'eau potable de 300 m3 – Vannes, Clapets anti-retour et pompes

Bassin 300 m3 - DCM20250522_04

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable au niveau du bassin de 300 m3,

Vu les devis reçus et retenu de l'entreprise APEI MAGAUD de Digne-Les-Bains,

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte le devis d'un montant de 1289 € HT (Mille deux cent quatre-vingt-neuf euros H.T.) qui sera payé au budget Eau et Assainissement.

Et autorise Monsieur le Maire à signer les devis et documents afférents.

Relevage pour l'eau potable – Pompe - DCM20250522_05

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'eau qui arrive au bassin d'eau potable de 300 m3 monte depuis la station de relevage des Alexis par des pompes,

Monsieur le Maire décrit la défectuosité d'une des deux pompes et propose de la remplacer.

Vu les devis reçus et retenus de l'entreprise APEI MAGAUD de Digne-Les-Bains,

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte les devis d'un montant de 5787,50 € HT (Cinq mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes H.T.) qui sera payé au budget Eau et Assainissement.

Et autorise Monsieur le Maire à signer les devis et documents afférents.

Eau et Assainissement - Facturation intermédiaire

DCM20250522_06

Monsieur le Maire rappelle qu'il est important de connaître la situation des consommations et surtout l'état des compteurs d'eau potable pour la détection d'éventuelles anomalies ou consommations atypiques. Avec le nouveau logiciel de facturation de l'eau et de l'assainissement il n'est pas permis deux facturations réelles sur l'année en cours mais seulement une estimation et une facturation réelle qui solde la consommation annuelle.

Cette année la facturation du premier semestre 2025 sera estimée à 30% de la consommation annuelle antérieure et le solde sera appelé en fin d'année avec un relevé réel.

Nous continuerons à vérifier l'état des compteurs en milieu d'année et changer ceux qui sont défectueux avant l'été.

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte une estimation à 30% de la consommation annuelle antérieure pour le premier semestre 2025 et le solde réel en fin d'année,
Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes.

Eglise Sainte-Madeleine – maçonnerie et pose de la poutre de gloire

DCM20250522_07

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la réfection des murs à entreprendre et la fixation de la pose de la poutre de Gloire dans l'Eglise Sainte-Madeleine,
Vu le devis reçu et retenu de l'entreprise Escanez Miguel de Montfort,
Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Accepte le devis d'un montant de 9 442,38 € HT (Neuf mille quatre cent quarante-deux euros et trente-huit centimes H.T.) qui sera payé au budget principal.

Et autorise Monsieur le Maire à signer les devis et documents afférents.

Contrats départementaux de solidarité territoriale 2024-2026 – Avenant n°1

DCM20250522_08

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'engagement pris par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence dans une politique de contractualisation avec les huit territoires infra-départementaux ;

Ces contrats départementaux concernant la période 2024-2026 ;

Vu la délibération n° V-TE-1 du 19 mars 2018 approuvant le principe d'une contractualisation afin de partager une stratégie de développement avec les territoires ;

Vu la délibération n° V-SCC-1 du 22 juin 2023 approuvant les principes de la contractualisation 2024-2026 avec les territoires et définissant les deux grands axes stratégiques ;

Vu la délibération n° V-SCC-2 du 20 octobre 2023 approuvant les domaines d'intervention et les typologies d'opérations pouvant être retenues dans le cadre des contrats départementaux de solidarité territoriale pour la période 2024-2026 ainsi que la répartition de l'enveloppe ;

Vu la délibération n° V-SCC-1 du 22 mars 2024 approuvant les huit contrats départementaux de solidarité territoriale ;

Vu l'avenant n°1 au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026 pour la communauté de communes « Jabron-Lure-Vançon-Durance » ;

Le conseil municipal de la commune de Montfort, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve l'avenant n°1 aux Contrats Départementaux de Solidarité Territoriale 2024-2026,

Autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026 et tous les documents afférents ;

Vidéoprotection (Les mâts ont été posés).

Questions diverses

Affiliation du Syndicat mixte de l'Espace Lumière au CDG04 : (Station Pra-Loup/Allos)

7 juin : Festival des garrigues / Marché provençal et location de la Salle

Prochaines réunions

Prochain conseil municipal le 19 juin 2025 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20h45